





ONTEXTE SOCIÉTAL DE LA THÉMATIQUE

Dans un monde en constante évolution, les jeunes de 16 à 30 ans sont souvent confrontés à de nombreux défis : accès à l'emploi, éducation, précarité, crise environnementale, sentiment d'isolement, influence des réseaux sociaux. Pourtant, cette génération est également animée par une volonté forte d'engagement, d'innovation et de transformation. Elle possède un «pouvoir d'agir» immense pour construire une société plus juste, plus solidaire et plus durable.

Cependant, ce potentiel a besoin d'être soutenu. Les initiatives portées et destinées aux jeunes manquent parfois de moyens, de reconnaissance ou de structures pour se concrétiser et se développer. C'est en reconnaissant ce dynamisme et en levant ces freins que nous pourrons co-construire une société où la jeunesse est une force motrice du changement.

2 OBJECTIFS DE LA FONDATION LÉON GROSSE 🚓

La Fondation Léon Grosse, créée en 2023 et abritée par la Fondation de France contribue à son échelle, à lutter contre les inégalités des chances. La Fondation ouvre le champ des possibles et libère les énergies des personnes en difficulté. Elle soutient les acteurs associatifs qui œuvrent pour lever les freins à l'égalité des chances et aide les personnes à prendre en main leur propre développement.

Dans le cadre de cet appel à projets, la Fondation Léon Grosse examinera les projets permettant de :

- > Soutenir des initiatives innovantes qui encouragent l'engagement citoyen, social et environnemental des jeunes, les accompagnent dans la découverte et la compréhension du monde, en développant leur esprit critique, et en encourageant leur engagement dans des projets individuels et collectifs
- ➤ Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, en particulier ceux qui sont en situation de fragilité.
- **Développer les compétences** des jeunes (soft skills, compétences techniques, leadership, etc.) pour qu'ils deviennent acteurs de leur avenir.
- Déconstruire des stéréotypes, créer des espaces de dialogue, et renforcer le lien social en encourageant par exemple la solidarité intergénérationnelle.



3 INITIATIVES QUI POURRAIENT ÊTRE CONCERNÉES 🕍

Nous souhaitons soutenir une diversité de projets, portés par des structures associatives d'intérêt général, qui agissent pour les jeunes de 16 à 30 ans. Les initiatives concernées peuvent relever des domaines suivants :

- Insertion professionnelle, formation et entrepreneuriat :
- initiatives pour faciliter l'accès à l'emploi, aide à la création d'entreprise pour des jeunes en situation de vulnérabilité, programmes d'alternance ou de stage et de développement des compétences.
- > Engagement citoyen et solidaire des jeunes :
- actions de sensibilisation des jeunes au monde qui les entoure et aux transitions qui traversent nos sociétés.
- **Epanouissement des jeunes et confiance en soi :** activités qui favorisent l'épanouissement personnel et le lien social, en particulier pour les jeunes en difficulté.
- 4 MODALITÉS DE SOUTIEN 😅

Cet appel à projets s'adresse aux structures d'intérêt général associatives ayant une existence légale d'au moins un an et situées en France. Les projets portés par d'autres structures ne sont pas recevables.

Pour amplifier son impact, la Fondation Léon Grosse agit sur les causes et les conséquences de l'inégalité des chances. À ce titre elle finance :

- des initiatives, au plus proche des bénéficiaires,
- le développement de connaissances pour documenter et éclairer les enjeux de l'égalité des chances,
- des frais de fonctionnement pour permettre aux associations de se stabiliser et démultiplier leur impact.

À ce titre, les projets peuvent impliquer directement des jeunes âgés de 16 à 25 ans et démontrer leur capacité à les rendre acteurs de l'initiative, ou indirectement contribuer par une action de sensibilisation à rendre visible les enjeux qui les concernent.

La Fondation ne finance pas les projets de communication et d'évènementiel, ni les projets hors France.

Une demande de dotation doit se situer dans un maximum de 20 000€, et ne pas excéder 20% du budget annuel de la structure. Le financement de la Fondation est accordé pour une durée de 1 an, une reconduction de la dotation peut être étudiée une fois l'année échue.



5 CRITÈRES DE SÉLECTION 🗏

La Fondation Léon Grosse sera sensible aux éléments suivants :

- 1. Pertinence du projet : Le projet répond de manière concrète et efficace à la thématique et aux objectifs de l'appel à projets
- 2. Impact: évaluation et suivi de l'impact du projet sur les bénéficiaires
- **3.** Caractère innovant: Le projet propose une approche nouvelle ou originale pour répondre à la problématique
- **4. Collaboration :** implication des bénéficiaires dans le projet, coopération entre différents acteurs de l'écosystème



Le dossier de candidature, téléchargeable sur le site de la Fondation, devra être envoyé **avant le 30 septembre** à l'adresse suivante :

fondationleongrosse@leongrosse.fr

Une pré-sélection de projets sera annoncée en Octobre 2025 pour ensuite intégrer le processus de sélection de la Fondation Léon Grosse.

Les projets définitivement retenus seront annoncés au cours du mois de Janvier 2026.

Nous sommes impatients de découvrir vos initiatives et de construire ensemble une société où la jeunesse a les moyens de ses ambitions.